

1. Autorisation parentale

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date et lieu de Naissance : _____

Nom et prénom du responsable légal : _____

- € Autorise mon enfant à participer aux activités du Centre social dans le cadre de l'Accueil Collectif de mineurs.
- € Autorise l'équipe du centre à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident.
- € Autorise l'équipe à prendre en photo/vidéo mon enfant dans le cadre des expositions au Centre Social et/ou sur internet.
- € Autorise mon enfant (à partir de 8 ans) à repartir seul après l'accueil de loisirs

N° de téléphone 1 : _____

N° de téléphone 2 : _____

Autre personne à contacter en cas d'urgence : _____

2. Renseignements médicaux

L'enfant suit-il un traitement médical à l'année ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants marqués au nom de l'enfant, aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

- | | |
|--------------|-------------------------------|
| € Rubéole | € Coqueluche |
| € Varicelle | € Otite |
| € Angine | € Rougeole |
| € Oreillons | € Rhumatisme articulaire aigu |
| € Scarlatine | |

L'enfant dispose-t-il d'un PAI (projet d'accueil individualisé) ? Oui Non

€ Asthme

€ Allergies alimentaires. Précisez : _____

€ Allergies médicamenteuses. Précisez : _____

€ Autres : _____

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir : _____

Régime alimentaire : Sans viande Sans Porc

Merci d'indiquer les difficultés de santé de votre enfant :

Merci de joindre une photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant.

Je certifie sur l'honneur n'avoir omis aucune information concernant mon enfant. Le cas échéant, ma responsabilité personnelle sera engagée.

Fait le :/...../.....

Signature obligatoire

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
Prénom(s) : _____
Né(e) le : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] à (lieu de naissance) : _____
Pays de naissance : _____

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : _____
Prénom(s) : _____
Né(e) le : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] à (lieu de naissance) : _____
Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) : _____
Adresse : []
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
Code postal : [] [] [] [] [] [] Commune : _____
Pays : _____
Téléphone (recommandé) : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Courriel (recommandé) : _____

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [3] [1] [0] [8] [2] [0] [2] [4] inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :
DATE : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____
⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre _____⁽²⁾
(Préciser : _____)
Délivré(e) le : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
Par (autorité de délivrance) : _____

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »